

Une entrée dans le thème 2021 2022 du CNRD par la mémoire locale

ETUDIER UN LIEU DE MÉMOIRE AU CŒUR DE LA VILLE DE CHOLET*

* : transposable à de nombreuses villes du département (Beaupréau, Champtoceaux, Chemillé, Vihiers, Saumur, Les Ponts-de-Cé, Angers, Segré, Baugé, Seiches-sur-le-Loir)

MISE EN ŒUVRE

1. Modalités

- Niveau : collège / lycée (GT et professionnel)
- Durée : 2h réparties entre sortie pédagogique (1h) et reprise en classe (1h)
- Documents supports : questionnaire (sortie pédagogique) + documents et manuel d'histoire (reprise en classe)

2. Objectifs

- Les traces de la fin de la guerre (1944-1945) dans la mémoire officielle et collective choletaise
- Approche de la notion de « lieu de mémoire »
- Réflexion sur les relations entre mémoire et histoire

3. Démarche

- Sortie pédagogique (1h, déplacement à pied ou en bus)
- Reprise en classe (1h)
- Prolongement : préparation des élèves au CNRD

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

1. Sortie pédagogique : place Créac'h-Ferrari et parking Turpault

- Travail et réflexion sur le lieu : site et situation, fonctions (lieu de mémoire)
- Relevé d'informations sur le monument et plaque commémorative
- Compréhension du lieu et de sa vocation de « lieu de mémoire »
- Retour dans l'établissement scolaire par le collège Colbert (plaque commémorative des enfants juifs déportés)

2. Reprise en classe (précédée par une prise de connaissance des documents et lecture du manuel d'histoire effectuées en amont de la séance)

- Point de départ : reprise de la notion de « lieu de mémoire » et définition à l'échelle de Cholet
- Réflexion sur une mémoire officielle et collective qui s'avère évolutive et sélective dans le cas de Cholet
- Confrontation « mémoire (transmission du passé) / histoire (compréhension du passé) », entre une construction mémorielle subjective, et ses apports pour la connaissance, et une reconstruction savante et objective du passé.